

CONSEIL D'ECOLE N°3 du mardi 30 juin 2020

Personnes présentes :

M. Florent SIMMONET (mairie de Niort), M Huet Nicolas : Délégué départemental de l'Education Nationale- M Chanteau : référent périscolaire de l'école (Mairie de Niort)

Equipe enseignante : Mesdames Dannhoffer, enseignante remplaçante rattachée à l'école, Cornuault Karine (PS/MS), Dupuis Daisy (MS/GS), Sagot Emmanuelle (CP), Dupeux Josette (CP/CE1), Lesaigne Edith (CE2), Noé Cécile (CE2/CM1) Heckendorn Mélanie (CM1), Thébault Laurence (CM2), Messieurs Maillefaud Deavy (CE1), M Girodeau Antoine (enseignant de l'ULIS), M Emériaux (directeur et président du conseil d'école)

A distance par audioconférence : Gautier Sabine (PS-GS), Maurage Christelle, Doussin Estelle (CM1/CM2),

Parents élus : Mesdames Bichon Julie, Chancel Karin, Passebon Virginie, Carlier Aurore, Goudal Chloé, Alminana Magalie, Dauré Christelle, Leroy Claire, Mme Kpwalski, Messieurs Keita David et Chiron

Invités : Mme Stéphanie Fournier : Agent territorial spécialisée des écoles maternelles (ATSEM), M GENDRON Yann, futur directeur de l'école d'Aragon

Personnes excusées :

Mme Nieto : Ajointe à M. le Maire en charge des questions d'Education, Mme BARZOTTI : Inspectrice de l'Education Nationale, Mme THEVENIAU : psychologue de l'Education Nationale, CARALP Sophie (maître spécialisée E), Mmes JOUBERT, SALLES, BEAUMONT, VISSE et M VERBRUGGHE.

Ordre du jour :

Vie scolaire

Mouvement des personnels, effectifs et organisation rentrée 2020 / 21, association USEP

Apprentissages

Bilan du confinement et déconfinement, projets pédagogiques 19-20 dans le contexte du COVID, projection des projets pédagogiques de l'année prochaine.

Périscolaire

Projection pour 2020-2021

Travaux 2020-2021

Questions des représentants des parents d'élèves

Déclaration Liminaire des parents d'élèves de l'Ecole Louis Aragon

Le jeudi 12 mars, le Président de la République annonçait la fermeture des établissements scolaires dès le vendredi 13 mars au soir. Un événement sans précédent.

Le confinement démarre avec la mise en place des cours à distance, chose « normale » pourrait-on entendre, l'instruction est obligatoire depuis quelques années déjà, 1882 avec la loi de Jules Ferry, l'Education Nationale doit s'adapter. Mais comment ? Avec quel moyen ?

En tant que parents d'élèves, nous souhaitons souligner l'immense travail qui a été réalisé pour mettre en place et assurer dans la continuité les cours en distanciel et cela durant toute la période de confinement et de déconfinement par toute l'équipe pédagogique (enseignants, directeur, psychologue et maître E).

Tout a été accessible sur le site internet avec une rubrique par classe, très pratique pour les parents. Des enseignants à l'écoute, par mail, par téléphone, disponibles pour échanger. Des aides apportées aux familles les plus en difficultés avec l'informatique et surtout une aide auprès des enfants de soignants dont certains parents de l'école ont pu bénéficier. Des navettes de cours imprimés et déposés dans les boîtes aux lettres pour permettre à chaque élève de rester sur la route et de ne pas décrocher.

Un travail remarquable, de qualité et surtout un métier qui ne s'improvise pas. Donc à toute l'équipe enseignante chapeau pour votre soutien et votre implication auprès des élèves mais aussi des parents.

Au delà de l'équipe enseignante, les parents d'élèves souhaitent aussi mettre en valeur le travail qui a été réalisé par le directeur de l'Ecole M. Emeriau dont nous regrettons le départ.

En effet, le 13 avril, de nouveau le Président de la République annonce la réouverture des écoles progressives le 11 mai. Depuis cette date, un protocole sanitaire est mis en place, document de précision permettant aux élèves de reprendre le chemin de l'Ecole. Deux avenants de qualité à ce protocole ont permis à tous les élèves de revenir à l'Ecole et de reprendre un rythme « ordinaire ». Ce travail, la communication, la transparence des informations et la réalisation dans des délais record de ces 3 protocoles sanitaires ont été menés avec succès par vous, M. Emeriau. Vous avez été directeur de l'Ecole pendant un an, une année sans précédent, merci pour votre travail, pour votre facilité d'accès et pour les projets accomplis pour nos enfants.

Ce retour à l'école a été facilité par le travail de l'équipe pédagogique certes et également les agents de la ville de Niort que nous tenons à remercier chaleureusement.

Pour terminer, en tant que parents d'élèves, nous avons demandé une dérogation à la Direction Académique de conserver une décharge à 100%. En effet, pour deux classes, la décharge passe automatiquement à 50%. Nous regrettons, sauf erreur de notre part, de n'avoir reçu à ce jour aucune réponse. La situation de la gestion de la crise sanitaire a montré encore plus l'importance des directeurs d'Ecole et des décharges adaptées à leurs missions seraient une reconnaissance de l'Institution.

Une année se termine donc, une année exceptionnelle. Des départs au sein de l'équipe enseignante, une équipe professionnelle qui donne beaucoup pour la qualité de vie des élèves dans l'Ecole. Nous vous adressons à ceux qui partent une bonne et belle continuation professionnelle. Pour ceux qui restent et qui arrivent nous sommes heureux de vous retrouver l'année prochaine.

A partir du 11 mai : 20 élèves de maternelle (2 groupes) et 91 de l'élémentaire (5 groupes) soit 37 % des élèves

A partir du 2 juin : 60 élèves différents de maternelle (3 groupes) et 160 élèves de l'élémentaire (8 groupes) soit 72.6% des élèves

A partir du 22 juin : 273 élèves maternelle et élémentaires (12 groupes : 3+9) soit 90% des élèves

A- Vie scolaire

Mouvement des personnels :

Départs :

Enseignants : M MAILLEFAUD pour Marseille (CE1), Mme SAGOT (CP) pour St Rémy, Mme DOUSSIN pour la Guadeloupe, Mme HECKENDORN (fermeture de la décharge de direction à 50% pour G. Sand), Mme NOE (complément de service du CE2/CM1pour la circonscription de St Maixent), M EMERIAU (direction de l'école de Chauray élémentaire)

Mairie de Niort : M CHANTEAU, référent périscolaire pour Pierre de Coubertin à Niort,

Possibilité de départ : Mme DELAUNAY, Mme BOUTEILLER Estelle (AESH : accompagnant des enfants en situation de handicap)

Arrivées : M GENDRON Yann (directeur et enseignant à 50% au CM1), Mme SERICOLA (CE1/CE2), Mme PEITI (CE2/CM1), une nomination en attente, Mme MARTINEAU Adeline (ATSEM titulaire de la ville de Niort en remplacement de Suzy (contrat centre de gestion)

Nominations en cours : une nomination à temps complet, décharge de direction à 50%, compléments de service de 20% : Mme MAURAGE (20%), Mme PEITI (20%), Mme SERICOLA (50%),

Effectif prévisionnel :

296 contre 303 actuellement,

53 départs : 1PS, 1MS, 1GS, 3 ULIS, 1 CE2,1 CM1, 45 CM2

45 arrivées : 37 PS, 2MS, 1 CP, 4 ULIS, 1 CM1

Une montée d'effectif en PS par rapport au 31 prévues initialement grâce aux travux de l'école maternelle Jacques Prévert qui ne peut plus accueillir d'élèves.

Cette structure pédagogique reste modifiable les jours de pré-rentrée des enseignants en fonction des inscriptions au des départs pendant l'été. Structure pédagogique arrêtée en conseil des maîtres du 26-6-20

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	
37	30	24	32	39	35	41	46	12	
91			106			87		12	296

	PS	PS/MS	MS/GS	GS/CP
	27	10PS/17MS	13MS/11GS	13GS/8CP
ULIS				2
Total par classe	27	27	24	23

CP	CE1	CE1/CE2
24	27	12CE1/14CE2
+ 2 ULIS	+ 1 ULIS	+ 2 ULIS
26	28	28

CE2/CM1	CM1	CM1/CM2	CM2
21CE2/6CM1	27	8CM1/19CM2	27
+ 2 ULIS	+ 1 ULIS	+ 1 ULIS	+1ULIS
29	28	28	28

Cette répartition pourra être remise en question lors de la pré-rentrée si les effectifs évoluent pendant l'été.

Critères de répartition :

Dans la mesure du possible :

- 1- Equilibre garçons/filles
- 2- Classes hétérogènes avec enfants performants, moyens, en difficultés dans chaque classe
- 3- Pour les élèves de CP de la GS/CP : élèves autonomes
- 3- Isolement des élèves incompatibles (comportements, autres...)
- 4- Elèves avec AESH groupés par 2 au moins en élémentaire
- 5- Prise en compte d'au moins un ami sur 4 amis/amies demandés

Questions diverses des parents pour la GS/CP

Les réponses ci-dessous s'entendent sans protocole sanitaire dans lequel on ne pourrait mélanger les groupes d'élèves.

Seront-ils dans la cour de l'école élémentaire lors des récréations ?

Les GS seront en récréation le matin en maternelle pour avoir le lien avec la cohorte de GS et les récréations l'après-midi à l'élémentaire

Comment se passera la liaison avec leurs camarades qui seront dans la cour de l'école maternelle ?

Des projets communs auront lieu. Les GS feront 30 de min de récréation et lecture d'albums de littérature de jeunesse le matin en maternelle à partir de 11h. L'après-midi, nous planifions un décroisement de 13h45-14h30 et un regroupement de toutes les GS pendant ce temps l'enseignante de la classe fera des activités de lecture/écriture avec les 8 CP.

Une communication est-elle faite auprès de tous les parents de ces élèves qui vont être en grande section et en CP l'année prochaine afin qu'ils ne soient pas surpris à la rentrée ?

Tous les parents d'élèves de GS et de CP recevront ce compte-rendu de conseil d'école par courriel. Le compte-rendu sera publié également sur le site internet de l'école. Dans ce dernier, figurent la structure pédagogique, les critères de répartition, les 3 questions des parents élus sur la GS/CP et la structure pédagogique révisable si des inscriptions s'ajoutaient pendant l'été.

Les parents d'élèves demandent si la mairie mettra à disposition une 4^{ème} ATSEM. M Emériaux répond que cette question a été évoquée le midi même en conseil des maîtres qui avait décidé également de faire la même demande dans la mesure où deux tiers des élèves de cette classe sont des maternelles et qu'un enfant handicapé sera dans cette classe.

Monsieur SIMMONET répond que la mairie ne compte pas à priori mettre une 4^{ème} ATSEM. Une parents d'élèves demande par quoi est justifiée cette décision. M SIMMONET, nouvellement en charge des affaires scolaires pour ce deuxième mandat, ne peut répondre et précise que Mme NIETO pourra apporter des détails si nécessaire. Il ne sait pas si la réponse pourrait évoluer pendant l'été. Cependant, il n'avait pas connaissance de la présence de l'élève à besoins éducatifs particuliers dans cette classe. M EMERIAU précise que l'équipe est en attente d'une décision de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) pour savoir si cet enfant pourra bénéficier de l'aide d'un accompagnant individuel (AESH). Pour l'heure, il bénéficie d'un accompagnant mutualisé avec deux autres élèves de l'élémentaire. Les effectifs importants de maternelle nécessiteront également une vigilance particulière notamment pour l'organisation des ressources humaines de la garderie et la gestion des déplacements de ces élèves le soir vers le pôle maternelle en lien avec le bus de SCIECQ.

Les parents d'élèves précisent qu'ils seront vigilants pour que le bien-être de ces GS et CP soient pris en compte.

B- Apprentissage

Déconfinement qualitatif : M EMERIAU remercie chaleureusement la municipalité qui a accompagné et soutenu l'équipe enseignante et le plan local de déconfinement dans sa mise en place par une mise à disposition importante de son personnel d'encadrement notamment Mmes BRUN et DELIAS et Messieurs ROCHETEAU et MONNERIE. Il remercie également M ISSOUFI Raouf qui a su gérer parfaitement le remplacement de M CHANTEAU, travaillant à distance pour l'épauler. Ils remercient également les enseignants qui ont développé un fort investissement au travail pendant cette période si particulière de contexte sanitaire et les parents d'élèves élus par leur soutien et leur participation au plan local de déconfinement.

Projets pédagogiques dans le cadre de la COVID : annulation de toutes les sorties sans possibilité de report

Association USEP de l'école : Mme Thébault, trésorière de l'association précise que l'association USEP de l'école dispose d'un fond de trésorerie de 14 200€. En raison de la COVID, beaucoup de projets ont été annulés.

PARCOURS DE L'ÉLÈVE

Maternelle

Parcours scientifique	Montant pris en charge par la ville	Montant restant à la charge de l'école	Suite au COVID
Activité	1 658,89 €	977,50 €	L'ensemble du projet a pu être réalisé avant le confinement
Transport	886,00 €	758,00 €	
Petit matériel	50,69 €		
Montant total	2 595,58 €	1 735,50 €	

Elémentaire

Parcours scientifique et sportif	Montant pris en charge par la ville	Montant restant à la charge de l'école	Suite au COVID
Intervenant	1 290,00 €		Pour les activités non réalisées, possibilité de reporter de septembre à décembre ou en 2021 avec maintien des financements de la ville. En attente du retour de l'école.
Transport		914,00 €	
Projet musique			
Activité	230,00 €	450,00 €	
Montant total	1 520,00 €	1 364,00 €	

Maternelle/Elémentaire

Projet Littéraire			Suite au COVID
Intervenant	1 351,85 €	1 540,59 €	Les interventions prises en charge par la ville pour ce projet ont pu être effectuées
Petit matériel		100,00 €	
Documentation	406,46 €		
Montant total	1 798,31 €	1 640,59 €	

Classe de découverte avec nuitées	Participation financière de la ville	Les projets menés par l'USEP ont été annulés. L'école n'avait pas versé d'arrhes.
La Garette – Découverte du Marais Poitevin (enfants de CM1 et CM2)	1 845,18 €	L'acompte de 1 741,78 € versé par la ville à l'école sera à déduire des projets 2020/2021

Projets à venir 2020-2021 :

Mme MAURAGE présente succinctement le projet **GRAND NORD** auquel les classes volontaires participeront sur l'année scolaire pour accueillir et suivre **Sébastien et la polar team**.

- Objectifs : Mise en place d'Ateliers Pédagogiques. Acquisition des nouvelles technologies tout en mettant en évidence la sensibilité des élèves à travers une expédition polaire.
- Dates : Du **01 au 30 septembre 2020** pour le Visionnage du Film.
Du **01 octobre 2020 au 28 février 2021** pour l'Aventure.
À partir du **01 mars 2021** pour l'Iditarod.
Du **01 Avril au 02 juillet 2021** pour les Ateliers Pédagogiques et pour la Conférence.
- Réservation effectuée : **OUI**.
- Lieux : Alaska et Grand Nord Canadien.
École Louis Aragon.

M EMERIAU précise que la maternelle accueillera un auteur de littérature de jeunesse en partenariat avec l'école E.PEROCHON de NIORT . Des contacts seront pris avec H. TULLET ou E. MANCEAU cette fin de semaine. Pour le cycle 3, le partenariat se fera avec l'école élémentaire de Chauray pour accueillir B. Friot déjà contacté. Pour le cycle 2, si les collègues le souhaitent, il faudra identifier un auteur à la pré-rentree comme cette année.

Projection sur la rentrée scolaire : évaluations de positionnement

Certains parents s'interrogent sur le rattrapage du retard occasionné par la COVID. Il s'agit d'un décalage que les enseignants devront prendre en compte dans leur programmation de cycle. Il est demandé aux parents de ne pas faire travailler leurs enfants tout l'été. Par contre, il reste essentiel **de lire avec eux régulièrement, leur offrir la lecture d'histoires, de partager des jeux de société régulièrement**. Toutes ces activités contribueront à leur épanouissement pédagogique l'année prochaine pour une rentrée sereine.

Des évaluations de positionnement seront proposés par le ministère de l'Education Nationale à la rentrée. Avec la fermeture des établissements scolaires due au Covid-19, 8% des élèves avaient décroché en début de confinement. La priorité de la rentrée avancée par le ministre de l'Education nationale est de **lutter contre le décrochage scolaire**. Jean-Michel Blanquer a annoncé le 22 juin qu'un dispositif d'**évaluations de début d'année** sera mis en place à la rentrée 2020 pour identifier les lacunes des élèves. Déjà existantes en CP et en CE1 depuis quelques années, le ministre évoque « *une évaluation de façon à déclencher ensuite de l'aide personnalisée* ».

Les passations seront organisées par chaque école du **14 au 25 septembre**. La saisie des réponses des élèves se déroulera du **14 septembre au 9 octobre**. Les résultats individuels et par classe seront disponibles, après saisie, **à partir du 5 octobre**. Les résultats des évaluations devront être communiqués individuellement aux parents, accompagnés des explications nécessaires.

Qui est concerné par ces évaluations à la rentrée 2020 ?

Ces évaluations annoncées concerneront « potentiellement tous les élèves » a indiqué Jean-Michel Blanquer. Si des tests d'acquis sont déjà obligatoires pour les élèves de CP, CE1, ces évaluations de début d'année pourraient être généralisées à tous les élèves.

« **Chaque niveau aura son évaluation.** Elles sont déjà obligatoires en CP et CE1. Le professeur disposera d'outils d'évaluation, qui sont particulièrement renforcés dans leur richesse pour la rentrée, avec un peu plus de liberté dans leur manière de l'utiliser. Il s'agit de « les utiliser, et d'en tirer des conséquences sur le déclenchement d'une aide personnalisée ».

Une mise en place dans le choix et la manière appartiendra aux établissements. En effet, les établissements seront libres de faire ces rattrapages ou non pour les autres niveaux, et de mettre en place leur propre organisation.

Le but principal n'étant pas d'évaluer au sens strict, mais de **repérer tes difficultés** et permettre aux enseignants de proposer un accompagnement adapté, pour **avancer le programme de l'année**.

Exercice de sécurité : les exercices de sécurité : PPMS n°2 risques majeurs et exercice d'évacuation incendie n°3 ont été reportés à l'année prochaine en raison du contexte sanitaire actuel.

C- Péricolaire

Projection 2020-2021 :

M CHANTEAU explique qu'avec le contexte sanitaire actuel, les projets sont en suspens. Si tout va bien les activités trimestrielles et à la carte pourront reprendre. L'opération « Aime ton goûter » commune aux autres groupes scolaires niortais pour promouvoir l'éducation à la santé et les goûters équilibrés sera mis en place. Pour le recrutement des animateurs péricolaires, il n'y a pour l'heure pas d'information.

Les parents d'élèves le remercient chaleureusement pour l'implication qu'il a eu au cours de ces années de présence à l'école d'Aragon.

D- Travaux

Pendant les vacances de février :

Maternelle : installation des anti-pince doigts sur les portes

élémentaire : installation du VPI dans la salle d'ULIS, et d'arceaux pour les vélos

Le parking :

Phase n°2 installation de 4 candélabres : le génie civil interviendra cet été et les 4 mâts seront posés aux vacances de la Toussaint

Dernière phase n°3 : cheminement des piétons en étude, reprise des deux espaces latéraux : en étude et à chiffrer. Pas de date pour l'heure

L'ascenseur : mise aux normes par rapport à la loi de mise en accessibilité (Equipement Recevant du Public ERP; dans les années à venir, programme mené sur 3-4 ans, études et tests.

Le SAS maternelle : travaux pour refaire le sol, le plafond, la ventilation répartis sur deux périodes (vacances de Pâques 2021 et été 2021)

Les volets roulants de la maternelle seront installés cet été dans la salle de motricité.

Le marquage au sol dans la cour élémentaire et la peinture des grilles extérieures de l'école élémentaire : demande faite au référent école cette semaine pour une programmation pour l'année scolaire 2020-2021

E-Questions des représentants des parents d'élèves

Serait-il possible que la mairie abatte le sapin mort et nettoie pour éviter la prolifération des herbes et l'étouffement des arbres.

Une demande de travaux a été faite aux services municipaux à la réception de cette question.

Le conseil d'école se termine par un verre de l'amitié pour marquer le départ de 6 enseignants cette année. M EMERIAU souligne leur engagement et leur implication professionnelle au service des élèves.

M MAILLEFAUD aura passé 12 ans à l'école, Mme SAGOT : 5 années , Mme DOUSSIN : 4 années , Mme HECKENDORN : 2 années, Mme NOE et M EMERIAU : 1 an

M Emériau Anthony, Directeur du primaire